ABONNEMENT. saumur: Poste : 35 fr.

on s'abonue : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat

sur la poste,

el chez fous les libraires.

PETA

ntrenil. Au

VEES

VERS

A SAU

-gerant.

LIRE

DIMAN

IBE ILLUST

les Semo

DE LA

IVIER

MENAD

16 PAGES I

: 6 mois,

ays faisantp

lr. 50.

illeurs eco

int-André-de

PARIS.

nte des Prom

et Industrio.

res Bodis

ties.

N

ENTS :

LR

8 h. 42 11 h. 19

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 1 . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscriis déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyes dans une lettre affranchie.

SAUMUR 20 Juin 1882.

Chronique générale.

Des nouvelles plus graves ont du parvenir d'Orient, ou bien le gouvernement francais croit devoir prendre des mesures exceplionnelles, car une réunion inopinée du conseil des ministres a été tenue hier main a l'Elysée.

La délibération a porté uniquement sur la question égyptienne, car le ministre de l'intérieur n'assistait pas, croyons-nous. à

Il paraîtrait que dans cette réunion le conseil des ministres a agité la question des mesures militaires à prendre en Egypte, au cas où l'Angleterre ferait opérer un débar-

quement de troupes. Rien n'aurait été résolu. E CENTRAL Le conseil s'est également entretenu du

choix du second représentant français à la contérence. Aucun nom n'est encore prononcé dans le public. pressument des catholiques à se perfer manche co toute de Saint-Mécles, il se

On écrit de Londres, 49 juin :

« Toutes les puissances ayant accepté la conférence de Constantinople, la France et ation : "Angleterre inviteront aujourd'hui les puissances à la réunion probable qui aura lieu le 22 juin, ayant pour but le statu que en

> » La conférence traitera uniquement la question egyptienne. La Turquie n'y participera pas, mais le choix de Constantinople est arrêté, par suite de l'accord avec la Turquie, afin de facilitér et d'activer les communications avec la Porte. »

DIMANCE - will expense on game that neithfugge Le bruit a couru hier soir à la Bourse que la dislocation ministérielle était un fait accompli. M. Léon Say aurait donné sa dé-

mission. Le cabinet n'attend plus que l'interpellation pour achever de tomber.

Dimanche matin, M. de Freycinet a eu un long entretien avec le Président de la République, lequel l'a même retenu à déjeuner.

M. Grévy n'a pas caché au ministre des affaires étrangères que, pour sortir le ministère de la fâcheuse situation où il se trouve, il n'y avait qu'un moyen:

C'était, au moment de l'interpellation, de poser catégoriquement la politique étrangère du « grand ministère » en face de celle du cabinet actuel, et demander à la Chambre d'être juge entre les deux politiques nonseulement pour le passé, mais surtout pour l'avenir.

Nous avons un quinzième et non dernier projet de réforme judiciaire. L'auteur est M. Waldeck-Rousseau. Son système comprend les trois points suivants : 4° nomination des juges par le pouvoir exécutif; 2º amovibilité des juges; 3º garantie confre la révocation illégitime résultant de l'institution d'un conseil supérieur de la justice.

M. Lenient propose de son côté un système tendant à recruter les magistrats comme les professeurs de l'Université, c'està-dire à les faire nommer par le garde des sceaux sur la présentation de leurs pairs et à leur conférer l'inamovibilité après un exercice d'un certain nombre d'années.

La Nouvelle Presse libre de Vienne a reçu une dépêche de Rome lui annonçant que Mer Rampola remplacera Mer Gzaki comme nonce pontifical à Paris.

zeb noilleon no l'eur La commission de l'enseignement secondaire privé a maintenu, à l'unanimité, le principe du certificat d'aptitude pédagogique sans équivalence. Elle a, ensuite, décidé de transformer en mesure obligatoire l'inspection facultative de l'Etat, autorisée

par la loi de 4850. Enfin, elle a décidé de réprimer par une pénalité le délit de prêtenom, c'est-à-dire le cas où le déclarant ne serait pas le directeur effectif de l'enseignement secondaire libre.

Une dépêche confirme que « les cadavres des Européens victimes de l'émeute d'Alexandrie ont été jetés à la mer par la populace. Ceux que la mer rejette sur le rivage sont criblés de coups de baïonnette, ce qui prouve que ce sont les soldats égyptiens qui ont tué ces malheureux ». Et M. de Freycinet déclarait mardi au Sénat que les troupes égyptiennes avaient fait leur devoir convenablement. stra siliosanti pla

Convenablement est un comble.

elluque lont su Maeroi

La lettre de faire-part relative aux obsèques de M. le général de Cissey, qui ont eu lieu aujourd'hui à midi à l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, porte cet avis : On se reunira à l'église.

Le Clairon dit à ce sujet:

« Une nouvelle lacheté gouvernementale

» C'est, paraît-il, l'administration qui a fait prier la famille de renoncer au transport du corps à la gare en plein jour, craignant une manifestation qu'elle se sentait impuissante à réprimer la

Paris-Journal, de son côté, publie les li-

« Nous prions nos lecteurs de remarquer ces simples lignes:

On se réunira à l'église.

» Ce n'est pas de par la volonté de la famille de l'illustre général que les amis dévoués qui viendront rendre les derniers devoirs à celui qui fut cité quatorze fois à l'ordre du jour de l'armée pendant sa longue carrière au service de la France, n'iront pas à l'hôtel de la rue de l'Université pour de là accompagner le corps à l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

» C'est le gouvernement de la République qui a exigé que le cercueil contenant les restes du général de Cissey fût transporté en quelque sorte subrepticement à l'église, sans être accompagné de l'appareil militaire auquel il avait droit, de même qu'il s'est opposé à ce qu'à l'issue de la cérémonie religieuse le corps du général fût conduit au Père-Lachaise avec le même déploiement de troupes qui, l'an dernier, vint honorer le corbillard du général Clinchant.

» Pourquoi n'avoir pas prescrit, pendant qu'on y était, que le général de Cissey fût enterré de nuit?

» Les gens qui nous gouvernent ont voulu sans doute demonder pardon de la Commune, qui, ils peuvent y compter, ne leur en saura co qu'étaient ces tantômes à alecère nuous. tristes et navrentes réalités à sujours bui

Le Temps a reçu la lettre suivante, datée

« Monsieur le directeur.

» Il serait peut être bon que vos lecteurs fussent informés du fait suivant :

» Il y a un mois que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le président du conseil municipal de Paris une lettre dans laquelle je demandais à discuter, loyalement, entre républicains, la laicisation des hopitaux, c'est-àdire l'expulsion des religieuses des salles d'hôpital; j'ajoutais que je me chargeais de la partie matérielle de trois réunions publiques et que je priais le conseil de choisir les présidents.

M. le président m'accusa réception de ma lettre et m'annonça qu'il la transmettait à la commission du conseil chargée de l'assistance publique, commission composée de MM. Thulie, Bourneville, Level, Loiseau, Cattiaux et A. Rey, è qui, à ce qu'il paraît, sont livrées les destinées des hôpitaux.

» J'ai écrit alors au président et au secrétaire de la commission que je proposais pour le 8 juin une première réunion à la salle Fernando, contenant 8,500 places, et je pouvais avoir ce jour; que j'attendais l'avis des membres de la commission pour choisir l'heure à leur convenance, et faire

les affiches.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CONGÉ DU CAPITAINI

Par Edouard GRIMBLOT. MA Hotern siom 81 ob asa koal

de son travaill elle le dépose à terre l

loigne peu a peu dixxtournant l'herbe CORURS BLESSÉS

qu'a tuain (Suite.) om s'a na leoi Assaverle allait obeir lorsque des coups de fusil retentirent dans la plaine du côté des gorges:

Qu'est-ce que cela ? fil Ben-Harel. N'en a-ton pas fini avec ces fils de juiss? Ou peut-être... Le cheick n'acheva pas sa phrase et, faisant signe à ses hommes de le suivre, mit son cheval à une allure si rapide qu'il arriva seul au petit plateau de sable au pied duquel Montmérail et Philoclète avaient lutte contre les nomades aux mains desquels

se trouvaient Djemmaah et Carmen. Durant cette course, une vive angoisse avait elreint le cœnr du chef Chambas.

Pendant qu'il broyait les Touaregs de Rassouk, un groupe de ces pirates n'était-il pas, en cherchant son saint dans une fuite du côté des gorges, tombé sur l'abri où il avait laissé Fathma, et le mari n'allait-il point payer de toutes les douleurs de son âme la victoire que venait de remporter le chef?

Cette angoisse redoubla lorsque avec ses yeux auxquels les immenses horizons du désert semblaient avoir donné la puissance qu'ont les yeux de l'aigle, il reconnut Boisville qui, démonté. retranché derrière le corps de son cheval, tirait ses derniers coups de revolver sur un groupe d'Arabes.

Evidemment, c'était Fathma que Boisville désendait ainsi.

- Tiens bon, camarade, eria-t-il.

Et en quelques bonds il atteignit le groupe qui allait cerner le Français.

- Ma foi, il était temps, dit celui-ci en faisant de la main un salut à Ben-Haret, je crois que tes drôles allaient me faire passer un mauvais quart d'heure. Je me tue à leur dire que nous sommes tes amis et voilà comment ils m'ont arrangé mon pauvre cheval, ajouta-t-il en montrant la malheureuse bête dont le sang s'échappait par trois larges blessures. Las no cant

- Mais Fathma?

- Fathma est saine et sauve où tu l'as laissée, mais dépêche-toi d'écarter ces bandits, j'ai bien peur qu'ils ne m'aient tué mon pauvre Montmérail. Ren-Haret s'élança.

Il fut reconnu, et son nom prononce à voix haute arrêta un Chambas qui se préparait à clouer

José sur le sol à l'aide de sa lance. Celui-ci cherchait encore à faire un rempart de son corps aux deux blessés.

- Yous volez et vous assassinez pendant que vos frères combattent ? dit Ben-Haret.

On a veulu nous enlever notre butin et les deux Français ont tué cinq de nos frères I répondit un Chambas en montrant les cadavres qui jonchaient le sable.

- Je regrette qu'ils ne vous aient pas tous tués. Le butin est aux vainqueurs et non aux lâches qui volent les femmes pendant le combat.

Le Chambas porta la main à sa flissa.

Ben-Haret tira un pistolet de sa ceinture, marcha droit à lui et lui fit sauter la cervelle.

Puis indiquant du doigt la direction de Rasseuk : - Allez ! dit-il aux autres. Les pillards domptés mirent leurs chevaux au

galop et abandonnèrent la place. Un des cavaliers qui avaient suivi le cheick fut envoyé aux gorges où étaient demeurés Fathma et ses serviteurs. Il revint bientôt. Mais un méhari courait devant son cheval. C'était celui de Fathma. La jeune femme se laissa glisser à terre et courut se jeter dans les bras de son mari qui, aidé de Boisville et des deux jeunes filles, essayait de rani-

mer les blesses. Ben-Haret mit un long et tendre baiser sur le front de la jeune femme.

- Vainqueur? dit-elle.

d'arrière estina à - Oui ! Les corbeaux Touaregs ont fui à tire d'aile devant les faucons Chambas. Mais nous nous réjouirons plus tard : le présent appartient à nos

Fathma organisa aussitôt les secours. Les serviteurs qui l'avaient suivie étendirent des couvertures de chevaux et de chameaux sur les longues lances des cavaliers Chambas. On coucha les trois blessés sur ces litières improvisées. Car José, dont la plaie s'était récuverte pendant le combat, pouvait à peine se soutenir. Les cadavres des morts furent enterrés profondément dans le sable.

Ben-Haret fit prendre au convoi la direction de Rassenk, où s'élevaient encore les tentes que les Touaregs n'avaient pu enlever Il comptait y établir son douar pendant quelques jours. L'Oned-Gharis était à sec, mais de nembreuses citernes aux environs contensient assez d'sau pour alimenter le campat que revoluce se é estue e equel

Tous ses erdres donnés et le convoi en marche, Ben-Haret appela auprès de lui Boisville et lui raconta sa conversation avec Assaverte.

- Aussitot arrivé à Rassouk je pars pour l'Oued-Gharis, ajouta le cheick las dislava salis sanual

- Et je vous accompagne, dit Boisville.

Mais nos amis :: 10 0sot artus deamme d - Nos amis n'ent rien à craindre. D'ailleurs nous ne resterons pas longtemps absents et je vous » Je n'ai reçu aucune réponse.

» Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

» A. Desprès, » Chirurgien à l'hôpital de la Charité.

» P.-S. — Si les membres de la commission se ravisaient, je me hâte de dire que la salle Fernando est encore libre, et que je suis toujours prêt à montrer que la population républicaine de Paris n'a jamais demandé l'expulsion des religieuses des hôpi-

UNE CONVERSION DE M. DE CASSAGNAC.

Nous devons signaler, comme un indice curieux du mouvement des opinions, l'article suivant qu'a publié, dans le Pays, M. de Cassagnac, le bonapartiste fougueux et con-

« Personne plus que moi, dit M. de Cassagnac, ne s'est montré ardent, violent, impitoyable pour la famille d'Orléans. Je l'avoue, je le confesse, et j'ojouterai que je le regrette avec quelque confusion.

» Certes, je n'approuve pas et je n'approuverai jamais leurs idées politiques; nous sommes aux deux antipodes, eux à la liberté et moi à l'autorité, et si jamais je suis assez méprisable pour renier ma foi impérialiste, ce ne sera pas, certainement, pour me faire orléaniste; mais je me souviens en me moquant de moi-même de mes fureurs

contre les princes d'Orléans. » A cette époque-là, je ne savais pas ce que je sais, et je n'avais pas vu ce que j'ai vu. Quand on pense que j'ai maudit le duc

d'Aumale comme démagague, et que j'ai traité le comfe de Paris de révolutionnaire! C'est à mourir de rire - et je me demande ce qu'étaient ces fantômes d'alors, à côté des tristes et navrantes réalités d'aujourd'hui. Nous avons marché depuis, et les scélérats qui nous détienment nous offrent un meilleur emploi de nos haines.

» Oh! continue le rédacteur en chef du Pays, nous sommes matés par les événements, nous le concédons volontiers et nous n'en sommes plus à chercher obstinément l'absolu. Le relatif nous suffirait large-

» Tout, tout plutôt que ceci! tout plutôt que l'ignoble République, tout l'A moins de manquer de patriolisme, à moins d'être stupidement inféodé à des personnes, voilà ce que l'on pense sur toute la surface de la France conservatrice et chrétienne.

» Et si M. le duc d'Aumale voulait ou pouvait, il serait bien surpris, bien étonné, de voir les plus acharnés de ses anciens adversaires, moi, par exemple, lui dire: « Monseigneur, je ne suis pas des vôtres, loin de là: mais si vous avez besoin de moi pour taper dessus, j'en suis!

» C'est raide d'en être venu là, n'est-ce pas? Car enfin, j'aime mieux l'Empire, c'est évident ; mais il faudrait être bien bête, bien fou, pour ne pas préférer même le duc d'Aumale au petit Goblet, au ridicule Billot et au pleutre Ferry. Au moins, avec lui, nous ne serions ni assassinés, ni pillés, et ce serait aulant de gagnécos must a sausail maiod

les émotions ne vous ont pas manque à l'arrière-

garde, temoin la situation dans laquelle je vous ai

- Oui, et mon pauvre cheval est resté sur le

carreau! Mais je ne lo regrette pas, car, sans mon

arrivée, ces coquins auraient achevé Montmérail et

son pauvre soldat. Croyez-vous qu'ils s'en tirent?

ajouta Boisville en jetant un coup d'œil sur les

litières auprès desquelles ils mercheient. Le capi-

En effet, Montwerail n'avait pas repris connais-

sance; il avait le front ouvert depuis le sourcil

gauche jusqu'au crane par une large ontaille. Le

sang coulait abondamment aussi d'une blessure

Philoctète était moins gravement atteint et le

brave soldat, malgre sa faiblesse, cherchait de

temps à autre à se soulever sur le coude pour

regarder son capitaine dont l'immobilité et la

Toutes les cinq minutes il appelait Djemmaah

pour lui demander des nouvelles, car les deux

jeunes filles avaient refusé les montures que leur

offrait Fathma et marchaient auprès des blessés,

Diemmash entre José et Philoctèle, Carmen aux

côtés de Montmérail dont, de temps à autre, elle

none no resterdos pas longiciais, absente el listonia

paleur livide l'épouvantaient.

qu'il avait reçue à l'épaule. Le sancie des madais

taine a une bien effroyable blessure à la tête.

goods full-elle.

d'arrière-garde.

» Qui donc aurait cru, pourtant, que le nom du duc d'Aumale apparaîtrait un jour comme une solution? C'est bien étrange, en

Les mariages civits manquent de solennité: c'est un des conseillers municipaux de Paris qui en a fait mélancoliquement la remarque.

M. Edgard Monteil a dit que les futurs qui se rendent à la mairie de leur arrondissement negligent leur toilette.

Pourquoi? Parce que les escaliers sont mal frottés et les salles mal tenues! Comment voulez-vous qu'une jeune femme, ou qui le sera tantôt, exhibe une toilette pour la traîner dans la poussière et pour l'étaler entre quatre murailles à peu près nues?...

Aussi M. Monteil voudra-t-il que les salles de mairie fussent garnies de fleurs, qu'on se procurerait en mettant à contribution les serres de la Ville. Un autre conseiller municipal, M. Curé, a appuyé la motion de M. Monteil. M. Curé pense que son nom l'oblige à se montrer favorable aux frais du culte civil.

Mais M. Yves Guyot n'a pas été de son avis. Un peu plus il aurait traité M. Monteil et M. Curé de spiritualistes. Il a même, pour la circonstance, inventé un mot superbe, auquel les successeurs de M. Littré ne manqueront pas de faire l'accueil qu'il mérite. Suivant lui, M. Monteil, sans doute par idée d'artiste, voudrait introduire dans les cérémonies du mariage civil quelque chose de cultuel, et c'est peu digne d'un libre-penseur. Cultuel est une vraie perle!

Samedi, est venue devant le tribunal civil de Marseille, présidé par M. Autran, l'action en dix mille francs de dommages-intérêts, intentée à la vitle de Marseille par le père Mas, prieur des Dominicains, pour dégâts causés à l'immeuble de la rue Montaux, le 29 octobre 4880, lors de l'exécution des décrets.

de Areyciaet déclateit mardi su Final pu

Les experts nommés par le tribunal ont évalué les dégâts matériels à 4,447 fr.

L'avocat de la Ville a soutenu que la commune ne disposant pas de la force armée ne pouvait être déclarée responsable.

L'avocat du demandeur, s'appuyant sur la loi de vendémiaire an IV, a demandé énergiquement que la Ville fut condamnée.

Par un jugement longuement motivé, le tribunal, écartant le dommage moral, a condamné la Ville à payer 1,147 fr. pour les dégâts matériels.

QUESTION ÉGYPTIENNE.

On télégraphie d'Alexandrie, 48 juin :

« Le nombre des victimes qui ont succombé dimanche dernier et dont les corps ont été retrouvés s'élève à 340. On a trouvé, hier matin, dans les rues du Caire, des bandes imprimées, invitant la population à purifier la ville Sainte des « chiens de chrétiens ». Ces proclamations sont attribuées aux étudiants de l'université El-Azhar ».

avoue que j'ai par dessus les oreilles de mon rôle soulevail de ses petites mains la tête sanglante pour lui épargner les heurts du chemin. - Mais il me semble que les coups de fusil et

Carmen tremblait un peu en rendant ces services au blessé dont elle ne pouvait sans émotion contempler les nobles traits.

Pendant la lutte, malgré les dangers qu'elle courait elle mêmo, elle était restée toute à l'admiration de cette merveilleuse adresse, de cette bravoure fulgarante qui semblaient se jouer du nombre et tenaient tête à un ennemi dix fois supéricur.

Elle ne pouvait oublier que c'était pour l'arracher à ces bandits qui allaient la tuer ainsi que sa compagne, qu'il s'était jeté au milieu de ces dangers et avail reçu cette terrible blessure dont peutêtre il allait mourir.

Carmen avail entendo la question de Boisville et attendait avec anxiété la réponse de Ben-Haret.

Gelui-ci, tout en marchant, examinait attentivement le blessé.

Oui, dit-il enfin, la plaie est large et profonde. Mais vous le savez, quand les blessures à la lête ne luent pas du coup, il y a de grandes chances pour que la guérison soit rapide. La chaleur est grande, mais heureusement nous avons de l'eau, et l'eau, ce dont vos médecins civilisés commencent à s'apercevoir, est le sédatif le plus puissant, l'agent thérapeutique le plus efficace pour des cas de ce genre. Donc, j'espère! (A suivre.)

On mande de Londres, 48 juin : « Lord Granville vient de déclarer au général Menabrea que les puissances ne permettront pas à l'Italie de créer des difficultés, soit dans la Tripolitaine, soit dans la baie d'Assab, quand la conférence se réunira. Le gouvernement britannique est très-mécontent de l'attitude de l'Italie, et lord Granville reproche à cette puissance d'avoir secrètement contribué à rendre difficile le consensus des Etats européens au sujet de la question d'Egypte. »

La Belgique et la Hollande envoient chacune une frégate dans les eaux d'Alexan-

D'après une dépêche de Berlin, le prince de Bismark ne veut plus de-la conférence parce qu'il prévoit que ce sera une véritable tour de Babel. Il a conseillé au Sultan d'envoyer 10,000 hommes en Egypte. Il ne désapprouvera pas la Porte.

L'Autriche et la Russie sont également favorables à cette résolution si indispen-

ÉTRANGER

Provinces danubiennes. — La Serbie semble à cette heure devoir faire pendant à l'Egypte. Elle a aussi son parti national qui tient en échec le gouvernement et peut amener une crise violente.

Voici l'origine du conflit :

Le cabinet Pirotchanatz est accusé par M. Ristich, chef du parti national, d'être entièrement inféodé à l'Autriche-Hongrie, et lui a déclaré une guerre acharnée.

A la suite d'un refus du ministère de répondre à une interpellation sur la question des chemins de fer, tous les députés de l'opposition ont donné leur démission.

Réélus par leurs électeurs, ils sont rentrés en triomphe à la Chambre. Mais alors le gouvernement, ne voulant pas accepter sa défaite et la victoire électorale des radicaux, a fait annuler les scrulins par la majorité de la Skoupichina.

Dimanche dernier, 11 juin, les députés invalidés ont été de nouveau réélus par leurs

En présence de cette seconde manifestation de l'opinion publique, les ministres ont remis leur démission entre les mains du roi

Celui-ci a chargé M. Nicolich de former un nouveau cabinet: cette combinaison a échoué. Ne pouvant et ne voulant pas reprendre M. Ristich, dont il redoute les relations avec les panslavistes de Russie, le roi a pris le parti de garder M. Pirotchanatz et ses collègues, malgré l'opposition des députés élus et malgré le sentiment du pays clairement manifesté à deux reprises.

C'est donc une crise qui s'ouvre, une lutte fatale, entre le roi Milan et le parti radical inféodé au parti panslaviste russe.

La chute du général Ignatieff peut évidemment retarder ou attenuer le conflit, puisqu'elle prive le parti national de son plus sérieux appui. Mais cette crise n'en a pas moins une importance considérable si des complications se produisaient à l'Est de l'Europe, et si, par suite des affaires de Constantinople et d'Egypte, des événements subits éclataient dans la région des Balkans.

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse a été mauvaise pendant toute cetto semainé. Il était certain qu'en présence d'événements aussi graves que ceux qui se passent en Egypte et des difficultés intérieures de la place, la spécula-tion abandonnerait peu à peu la partie laissant le marché à lui-même.

La baisse a atteint des proportions sérieuses et l'aspect de la cote est décourageante. Nos rentes, elles-mêmes, n'ont pas été épargnées.

Le 3 0/0, ayant détaché un coupon de 75 centimes, est reste à 81.30, mais cela n'en constitue pas moins une baisse de 1 fr. L'amortissable, qui était à 83.20, n'est plus qu'à

Le 5 0/0 a été également fort éprouvé, et le cours de 115 fr. a été abandonné; on est resté à 114.85, perdant 75 centimes.

Les fonds étrangers eux-mêmes n'ont pas été L'Egypte 6 0/0 a baissé de 31 fr. 25 à 348.75.

Les sociélés de crédit ont vu peu à peu le marche de leurs actions abandonné entièrement. Le bilan satisfaisant de la Banque de France qui a constaté une progression de 4 millions d'or, n'a pas réussi à donner quelque courage aux finan-

ciers. Les actions sont tombées de La Banque de Paris a perdu 25 fr.
Le Crédit Foncier a un peu faibli de la cote, sous l'influence des r qui affectent si gravement la l ques jours. L'accroissement des ques jours. L'accroissement des opérats société témoigne de son activité et de lente situation. Aujourd'hui 20 juin, de l'assemblée générale des actionnaites conventions passées avantées l'assemblee generare des actionnaites posses avec la banthécaire. On sait que le Crédit Fonciar po onn actions libérées ans color actions libérées actions actions actions libérées actions action thécaire. Un sant que le Urédit Foncier de tro 59,000 actions libérées aux actions Banque Hypothécaire, en échange de le feuille et d'une somme de 51 millions feuille et d'une somme de 51 millions à laur plant ajouter des réserves s'élevant à 1,500 millions à laur le portefeuille de la Banque Hypothécaire de 1,000,000 de francs. L'apport espèces entre de 1,000,000 produira annuellement 2,500,000 fl. Les avantages acquis de part et d'autre considérables et feront cesser une rivalle sible.

éclam

sible.

La Compagnie Foncière de Prance et d'accept à 500. A ce prix les achetours tout que l'accept de l'accept d Le Crédit Général Français est encore plus que précédemment ; de 475 on récele à 440 peut s'attendre à des cours plus has enon pas da titres de cet établissement sont évités avec matalion par les capitalistes sérieur.

le public et par les capitalistes sérieux.
Baisse de 20 fr. sur le Mobilier Prança.
5 fr. sur la Générale. La Banque Parisienne semble fortement de mur an lante; l'assemblée générale a donné lienale sident c

L'action du Comptoir Industriel de Prances Golonies trouve des achats importants; non ay, a é seillons aux capitaux soucieux de leurs inter cond or ne pas négliger cette valeur qui, à un modonné, sera la première du marché.

La Banque Nationale, de chule en chuis, rivée à 390. Les valeurs industrielles ont été très-age spéculation étant très-engagée sur certainent dant melles; les cours ont varié considérablement est char Le Suez, de 2,590, est à 2,538 après 2,536 e arroit

Le Gaz voit ses cours discutés de 1,655 Le Malétra conserve une attitude satisfaction d'object de 1,655 Le Malétra conserve une émission d'object de 1,655 Le Malétra conserve une émission d'object de 1,655 Le Malétra conserve une attitude satisfaction de 1,655 Le Malétra conserve une a faite par une Société : Gaz et Raux, au 470 fr.. On apprécie diversement cette affai

Les chemins de fer français et étrange abandonnés par les capitalistes: le Lyon Midi perdent 5 fr. à 1,650 et 1,270; le Nov 30 fr. à 2,090; l'Orléans perd 10 fr. à 131

Chronique Locale et de l'Out (course cap), u

Le Courrier croit faire une bien en blique malice. Entretenant ses lecteurs de et hunt pressement des catholiques à se poite A 2 manche en foule à Saint-Nicolas, il specific la présence, parmi les fidèles, du rédu tivité de de l'Echo Saumurois. Nous l'en remem mes ins bien sincerement. Seulement, nous remont tons de ne pouvoir rendre le mene les. mage à notre confrère. Jadis, cependat se montrait admirateur des cérémon handic culte catholique; témoin ces dernières de à au d'un article enthousiaste sur la bénési mètres de la chapelle de Notre-Dame des Ardill

« ... En résumé, cette fête, grande » lennelle, qui a été favorisée par una d'arme » magnifique, est une des plus belles aun officier » il nous ait été donné d'assis » et laissera de profonds souvenirs » la population religieuse de notre » E. Roland. »

Personne ne doutait que le rédeche Courrier ne parlat alors avec sincérile quoi donc a-t-il tourné sa veste? Esp que le malin la retournera encore temps changent, et suivant les circo

SAUMUR.

Un enfant noye. - Hier, dans l'aprille la femme Viollet se rendant faner de prés de Beaulieu, emmena avec elles fant âgé de 18 mois environ. Arrivée de son travail, elle le déposa à terre loigna peu à peu en retournant l'herbi chement coupée.

Tout en s'amusant, l'enfant s'approb canal creuse par les glaces de 1880, els sur le talus au fond de l'eau.

L'attention de M. Nouril qui p non loin de lè fut attirée par les el l'enfant. Malgré toute sa diligence, rit ne put arriver assez à temps pour cher l'asphyxie.

Rien ne saurait dépeindre la douleil la mère, lorsqu'elle vit son enfant inst sur le bord de l'eau.

Nous croyons devoir noter un include de la séance de samedi à la chande député. députés. A cette séance avait été déposition de loi portant ouverlure de deux millions destinés à grossir litté des victimes du 2 pécembre. A 3 1 to ser

de tir d

COU

n'ayan à obsta taires. A Bleeple pour l part à aux h chevau tance :

activité

moins

ple chevas Lun Dai au

14

Boha lourd prece Land reile rails de p maté Lo e

acco leave

oriée à huit millions. M. Janvier de la portée à cru que, pour faire la balance Molle père a diu que, pour tante la balance le le moment était opportun pour dépo-les le son côté une proposition réclamant de son indemnité de mana of of d'une indemnité de même somme les soldats, ciloyens et agents de la publique qui ont contribué à rétablir fordre en mars, avril, mai 1871. L'urgence réclamée a été repoussée par 88 voix contre

Ainsi ce n'éfait pas assez d'avoir accordé l'amnistie et bien d'autres avantages particuliers aux communards de 4874 revenus d'exil: il faut encore que, comme dernier ensemble, il se trouve une majorité pour ensemble, juste récompense que méritent refuser la juste récompense que méritent leurs victimes. Triste signe des temps que gelui-là, et nous remarquerons que dans celle majorité se trouvent compris les dépues républicains de Maine-et-Loire, MM. cole 14 Maillé, Benoist et Bury. Nous n'insisterons dayantage, nous bornant à cette conshas energy pas dayantage, nous bornant à cette cons-lés energy intalion significative.

Le Patriote d'Angers et le Courrier de Saurtement de mur annoncent que, par décret de M. le Préné hen la sident de la République, en date du 16 juin, de Prance II. l'abbé Subileau, curé de Montreuil-Belants; non, lay, a été nommé chanoine honoraire du se-leursinue cond ordre au chapitre de Saint-Denis.

i, à un mu

é très-agilla Certaines à

Près 2,500 e 1,655

de satisfan on d'oblig

celle affair

étrange

fr. a 1,311

, du redan

cependal

cerémonia

ies Ardill

granded

elles auz

d'assis

avenirs |

noire a

redacie

te? Espa

encore i

s circon

l'apres

ner de

elle so

rivee 8

terret

l'herb

en chule, a Par décision présidentielle, M. l'intendant général Gayard, assisté de M. le sous-intendant militaire de première classe Ligneau, es chargé de l'inspection administrative du 6 mondissement, dans lequel sont compris le 9° corps d'armée et l'école régionale de lir du camp du Ruchard.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR.

DEUXIÈME REUNION: Dimanche 2 juillet 1882.

A 2 heures: Prix du Château de Marson (course de haies; gentlemen; welter handie l'ou cap), un objet d'art offert par M. Baillou de la Brosse, pour hacks et hunters n'ayant pas, en 1882, pris part à une course pule bien a blique autre que celles réservées aux hacks leurs di et hunters - Distance 2,500 mètres.

se polis A 2 heures 1/2: Steeple-Chase Militaire olas, il policiers en aclivité de service, montant des chevaux d'aren remem mes inscrits sur les contrôles et livrés par les , nous le remontes de l'Etat. — Distance : 3,000 mè-

A 3 heures: Prix du Parc (course de haies, handicap), 1,000 francs, pour tous chevaux ernière la de la aus et au-dessus. — Distance: 2,500 la bénédia mètres.

A 3 heures 1/2: Steeple-Chase Militaire (1º série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux parun d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagne une course publique à obstacle autre que les steeple-chase mili-taires. — Distance: 4,000 mètres.

A heures: Prix de Saumur (cross country sleeple-chase, gentlemen), 1,000 francs, pour hacks et hunters n'ayant jamais pris part à une course autre que celles réservées bux hacks et hunters, et pour tous autres chevaux à réclamer pour 2,000 fr. — Dislance: 4,000 mètres.

At heures 1/2 Prix de Verrie (grand stee-Pechase handicap), 2,000 francs, pour tous Cheraux de 4 ans et au-dessus. — Distance: 4,000 mètres.

Lundi 3 juillet, Tir aux Pigeons. Mordi & juillet, Rallye-Paper.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un train de marchandises a déraillé sur la ligne d'Orléans, entre Trélazé et la Bohalle. La machine a butté contre une lourde balle de papier tombée d'un train précédent sur la voie où elle était restée. Le choc a fait que la machine a quitté les rails et a continué de marcher dans le sable sur un espace de 200 mètres environ. La voie a été profondément labourée, et les fails tordus; il n'est pas arrivé d'accident de personne; tout se réduit à des dégâts malériels qui ont été promptement réparés. En effet, au premier avis de l'accident, tous les employes des postes environnants sont accourus d'eux-mêmes et ont activement travaillé aux réparations. Grace à cet empressement qu'on ne saurait trop louer, aucun retard n'a été occasionné dans la marche des trains. (Union de l'Ouest.)

Les Processions du Petit-Sacre A ANGERS.

Nous lisons dans l'Etoile:

« Les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu dimanche à Angers, au milieu d'un concours très-nombreux d'habitants de la ville et des environs.

» L'ordre a été parfait, comme le dimanche précédent. Les façades des maisons, même dans les quartiers les plus pauvres, étaient décorées; dans la rue Saint-Nicolas, par exemple, qui n'est guère habitée que par des ouvriers, il y avait bien peu de fenêtres qui n'eussent leur petit drap blenc fleuri tendu sur le passage du Saint-Sacrement. Nous n'avons pas besoin de dire que les quartiers plus riches de la ville étaient magnifiquement décorés. Les boulevards, la rue Desjardins, la rue d'Orléans, la rue des Arenes, la rue d'Alsace, étaient brillants d'oriflammes, de tentures, de guirlandes roses ou bleues.

» Une fois de plus, ces belles cérémonies religieuses ont eu lieu sans trouble. Jamais peut-être notre ville n'avait donné de plus touchantes et de plus unanimes démonstrations de sa foi. »

Le Journal de Maine-et-Loire s'exprime

« Cette fois encore, l'esprit de nos Angevins s'est montré tel qu'on le connaît, empressé et respectueux, devant l'imposante manifestation religieuse qu'il lui a été donné de contempler pour une seconde tois.

» Toutes nos paroisses, en effet, ont rivalisé de luxe et de bon goût pour célébrer l'octave de la fête du Saint-Sacrement. Et depuis la cathédrale jusqu'à la plus pauvre de nos églises, les paroissiens, de leur côté, se sont piqués d'honneur pour célébrer dignement cette belle journée.

» Pour ne parler que d'une seule, nous citerons la population de la Doutre, qui avait orné ses rues, pavoisé ses maisons avec le gout le plus parfait. La rue Saint-Nicolas mérite particulièrement une mention. La population ouvrière de ce quartier, massée sur le passage de la procession, avait une attitude des plus édifiantes et qui devrait bien donner à réfléchir aux libres-penseurs athées et intolérants, qui essaient de la pervertir et de la détourner de ses croyances.

» Aucun incident à noter. Et, de mémoire d'Angevin, nous pouvons dire que jamais les fêtes du Petit-Sacre n'ont été plus bril-

On lit aussi dans l'Union de l'Ouest d'hier :

« La seconde journée des processions du Saint-Sacrement n'a cédé en rien à la première. Le temps a été favorable, et, sur tous les points, la ville avait revêtu un air de fête. Les processions sont sorties le matin dans les paroisses de Notre Dame, de Saint-Laud, Saint-Jacques, Sainte-Therese, Saint-Serge et Saint-Léonard. Aucun service de police n'avait été commandé. Nul encombrement, aucun accident n'a été signalé.

» Les habitants avaient redouble d'empressement et de zèle pour la décoration des reposoirs, des rues et des maisons. On a remarque le nombre considérable de ces décorations sur la paroisse de Notre-Dame principalement. A Saint-Laud, où le parcours offre peu d'étendue, il est vrai, mais tant de ressources, puisqu'il comprend le boulevard des Lices dans toute sa longueur, le Mail de la gare, la rue d'Anjou et partie de la rue de Bel Air, chaque maison, peuton dire, avait rivalisé de bon goût. Le côté du boulevard que devait suivre le religieux cortège, présentait un coup d'œil charmant. La foule s'y est portée en masse, et, pendant plus de deux heures, n'a cessé d'admirer. Comme toujours, la procession, très-bien ordonnée, a réuni tous les suffrages. Au passage devant les casernes, les honneurs ont été rendus par le poste et le clairon a sonné aux champs.

» Le soir, la Cathédrale, la Trinité, Saint-Joseph et la Madeleine ont trouvé sur leur passage les mêmes respects de la foule, le même empressement, le même bon goût dans les décorations. La procession de la Cathédrale, qui suit les boulevards depuis la rue d'Alsace jusqu'à la rue des Lices, a vu se renouveler sur cette longue étendue les mêmes spiendeurs que le matin, pour la procession de Saint-Laud.

» Partout, le Saint-Sacrement était suivi d'un cortège considérable, où les hommes étaient en majorité. Ces témoignages publics de foi et de piété spontanement donnés par

toute une population méritent assurément d'être signalés, à raison même des efforts qui sont tentés ailleurs pour jeter le ridicule, sinon l'odieux, sur les choses de la religion, ou pour faire croire que la majorité y est indifférente. Les manifestations religieuses dont nous avons été témoins, hier et il y a huit jours, proclament que la foi catholique est plus vivante que jamais dans le cœur des Angevins.

POITIERS.

Les processions des différentes paroisses de la ville ont parcouru, dimanche, leur itinéraire au milieu du plus grand recueillement et avec un ordre parfait.

Partout les rues étaient richement décorées, et les murs disparaissaient sous les draperies et les guirlandes de verdure. Il n'y a eu que de très rares exceptions, et les maisons seules de quelques personnes ayant des attaches avec le gouvernement sont restées sans décoration.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les nombreux reposoirs et repos; ils étaient tous décorés avec beaucoup de goût, et il y en avait dans tous les quartiers de la

Signalons cependant une innovation: dans bien des maisons situées sur le parcours des processions, les portes étaient grandes ouverles, laissant apercevoir soit les jardins, soit les vestibules, et l'entrée de la porte était fermée seulement par un massit de verdure, au milieu duquel était une coupe dans laquelle brûlait de l'encens.

(Journal de la Vienne.)

Une heureuse innovation à l'actif de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. -Cette compagnie vient de faire établir, sur les indications de son service médical, un appareil des plus ingénieux, qui réalise certainement les plus notables améliorations dans le transport des malades ou des blessés.

Cet appareil est un brancard roulant, une civière suspendue à une sorte de léger fardier qu'un seul homme peut facilement mettre en mouvement et qui, sur le plus mauvais pavé, ne donne lieu qu'à des secousses insensibles.

Un terrain glissant même n'est plus à craindre, car la voiture-civière est tout à fait inversable; enfin, une lanterne placée sur la courbe de l'essieu permet d'effectuer en toute sécurité un transport de nuit.

Caisse d'Épargne de Saumur. Séance du 18 juin 1882.

Versements de 70 déposants (5 nouveaux), 5,734 fr. »» c. Remboursements, 13,712 fr. 85 c.

La Coisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Pay-Notre-Dame, de Breze, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambertdes-Levées.

Faits divers.

Saint-Mihiel. - La poste vient encore d'être volée. Le crime a été commis entre Saint-Miniel et Commercy. Voici les détails sur cet événement :

a Le 15 courant, vers deux heures et demie du matin, au moment où le courrier de Saint-Mihiel quittait la gare, des malfaiteurs sont parvenus, pendant la marche de la voiture, à l'aide de fausses clefs, à ouvrir le coffre de derrière et à enlever seize sacs de dépêches. Pendant que la voiture était au remisage, ils avaient eu le soin de dévisser le crochet qui fixait la chaîne de sureté et de la maintenir seulement avec un fil de laiton qu'ils ont pu ensuite couper aisément.

» Le déponillement des dépêches a été fait par les voleurs dans le cabinet d'aisances qui se trouve dans le jardin de l'Hôtel de Paris, en face de la gare. On a retrouvé toutes les dépêches, sauf les lettres chargées et recommandées. On ignore encore le montant des valeurs soustraites; il y a lieu d'espérer qu'elles ne sont pas considérables, car, par un heureux hasard, le sac de dépêches venant de Paris étant trop volumineux, le conducteur n'avait pu le mettre dans son coffre; il l'avait placé dans l'intérieur de la voiture près de lui, ce qui a empêché qu'il ne fût enlevé. »

Un nouveau mode d'enfouissement. - Voici, par exemple, un signe des temps. Le mois dernier, mourait à Gabannes, très-modeste village du canton d'Orgon (Bouches-du-Rhône), un vieillard de soixante-quinze ans. Les obsèques, suivant sa volonté, ont eu lieu à la façon si vile. Mais, détail piquant: il avait fait un testament d'après lequel tous les hommes qui assisteraient à son convoi devraient avoir la pipe allumée à la bouche. Ensuite ils devaient se réunir dans un café où on boirait en son honneur jusqu'à concurrence de 300 francs qu'il léguait à cet

Ces étranges volontés ont été de tous points suivies. Trois cents amis ont assisté à ses funérailles, la pipe à la bouche, et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que le maire était à leur tête. Après l'enfouissement, on s'est réuni dans un café, où l'on a fêté Bachus jusqu'à concurrence de la somme lé-

Très-typique, ce prétendu libre-penseur.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustre :

Texte: Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — Chronique de la semaine, par Georges Price. — Salon de 1882, par Daniel Bernard. — Les juifs en Russie, par Ch. Franck. - Theatres, par Damon. — L'observatoire de la société d'expériences aérostatiques de Paris, par Saint-Marc. - L'éclairage électrique à Chesterfield, par R. Bryon. — Courrier du palais, par M. Guerin. - Une hotte sibérienne, par Ch. F. - Arsène Guillot, par P. Mérimée. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par Mme Iza de Cérigny. - Echecs.

Gravures: M. Savorgnan de Brazza, officier de marine et explorateur français. -L'observatoire de la société d'expériences aérostatiques de Paris. — Souvenir du grand prix, composition de M. Besnier. -Salon de 1882 : Le sommeil de Fra Angelico, tableau de M. Maignan. - La persecution religieuse en Russie, israélites quittant Balta. — Le chemin de fer du Saint-Gotherd, passage à Lucerne. - L'éclairage électrique de la ville de Chesterfield -Exposition canine: types de races exposées. - Le naufrage de la Jeannette : Intérieur d'une hutte sibérienne. - Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

La Lanterne d'Arlequin conduit avec une vigueur remarquable la campagne contre les écoles sans Dieu. Arlequin fustige de sa batte vengeresse les athées qui osent imposer à la France leurs doctrines maconniques, que repoussent avec une légitime horreur tous ceux qui portent haut l'hon-

neur du nom chrétien.

Sommaire du n° 64. — Les écoles; Une interpellation à la Chambre; Préparatifs de fête, tout à la joie ! Fête du 14 juillet; Résistance à la loi de l'école sans Dieu; Il se convertit (?); Vive la Commune I Encore Garibaldi; Enfoncée la magis-trature I Conseils pratiques; Garibaldi, peésie par Gaston Jollivet.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois!; 10 centimes le numero. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. - Buresux, à Tours, rue Richelieu, 13. Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

SOMMAIRE de la Revue illustrée du 17 juin

Chronique des Beaux-Arts: le Salon (Louis Enault). — L'Exposition canine (Olivier de Rawton). — Revue scientifique (Affred de Vaulabelle). — La Dentelle: le Point d'Atençon (Eric Besnard).

— L'Aigle Pygargue (Olivier de Rawton). — Des Habitudes (Herem). — Voyage autour de Paris: le Vésinet (Paul Ginisty). — L'Hydrothérapie (Dr. Bertrand). — La Percée du mont Saint-Gothard (Max de Tomblaine). — Nouvelle: une Légende roumaine (Aug. Picq et Ph. Bréban). — Théâtres: Joseph (Tibien). — Les Gourses. — Les Exercices du corps. — Chronique financière. — Notre PRIME.

CRÉDIT HYPOTHECAIRE (20° ANNÉE) PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rejou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédialement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

P. GODET, propriétaire-gérant.

GARE DE SAUMD

3 1	ieures	L S T	its DE	SAUMU	D'ORLEANS VERS ANGER
6	man.	45		du matt	VERS ANGERE
8	-	56	THE REAL PROPERTY.	3.20m	(s'arréle de
1	-	25	Feb (Fig	tree land	
3.	المشال	32	9	soir,	(s'arrête à Ang omnibus minte
7	-	15	777	2000 L	mint.
10	-	37	-		expres
3 1	heures	DÉPA	RTS DE	SAUMI	omnibus (s'arrête à Ang R VERS TOURS In direct-mixte. omnibus
8	icui es	20 1	minutes	db man	WERS TOTAL
9		Z 1	-	- 1196	n. direct
12	1:170	43	10-1	Dall and	omnibus.
1	(41)		-	11 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	UAN- ME
10	4	28	M 001	soi	express poste heures 35 du soi
L	e train	nart	nnt d'Ar	OCAL	

Etudes de M. FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumar, Grand'Rue, nº Et de Mo Jules-Alain MEHOUAS. notaire à Saumur, rue Beaure-

VENDRE

PAR ADJUDICATION, Et sur licitation, Le dimanche 2 juillet 1882, heure de midi,

En l'étude et par le ministère de Me MEHOUAS, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement dont il est ci-après parlé,

LES IMMEUBLES

Dent la désignation suit,

Dépendant de la succession du sieur Jean David, en son vivant maçon, decede à l'hospice de Saumur, le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-deux, veuf de dame Justine Despres.

Sur la poursuite de : 1º M. Marcellin Champion, concierge au château de la Molhe-Chandenier, demeurant Moutiers, arrondissement de Loudun (Vienne); 2° M Louise David, épouse du sieur Pierre Bougreau, cultivateur, avec lequel elle demeure au Petit-Puy Dardanne, commune de Chalais, canton de Loudun; 3º dudit sieur Bougreau, pour assurer et autoriser sa dite épouse; 4° M Marie Gaudrée, épouse du sieur Célestin Georgei, cultivateur, avec lequel elle demeure à Banton (Vinne). No dividir au Charles de la company de la designation de la company de la designation de la company de la designation de la company de Ranton (Vienne); 5° dudit sieur Georget, pour assister et autoriser sa dite épouse ; 6° du sieur Jean Gaudrée, cultivateur, demeurant au même lieu ; 7º M= Eglantine Gaudrée, épouse de M. Honoré Caduc, cultivateur, avec lequel elle demeure au Vigneau, commune de Mouterre, arrondissement de Loudun; 8º et dudit sieur Caduc, pour assister et autoriser sa dite épouse, demandeurs, ayant pour leur ayoué constitué Me Coquebert de Neuville: Contre :

M. Jean Gaudrée, père, ancien garde-champêtre, cultivateur, demourant commune de Ranton, au nom et comme tuteur naturel et légal de ses cinq enfants mineurs : Alexandrine , Célestine, Joséphine, Louis et Victorine Gaudrée, issus de son mariage avec la feue dame Louise David, son épouse décédée, sœur consanguine du de cujus, détendeur en sa qualité, ayant pour son avoué constitué Me Charles Théophile Beaurepaire, demeurant à Saumur, rue Cendrière, numero 12:

En présence ou lui dûment appelé dudit sieur Marcellin Champion, l'un des demandeurs, concierge, demeurant au château de la Mothe-Chandenier, commune des Trois-Moutiers, subrogé-tuteur desdits mineurs Gau-

Désignation des immeubles à vendre et mises à prix. Premier Lot.

Un morceau de vigne, situé au canton du Bois-Jolly (ou Bois-Joly), ou des Galmoizes (ou Galmoises), commune de Saumur, confenant environ cinq ares cinquanto centiares, joi-gnant au levant Vrain, au midi Berpard, au couchant Bernard, et au nord François Tessier. Sur la mise à prix de soixante francs,

Deuxième Lot.

Trois ares soixante-six cen-tiares de bois taillis, dits le Bois-Joly (ou Bois-Jolly), au même canton ou lieu dit , portés au cadastre de ladite commune de Saumur, sous le numéro 758, section D, joignant au levant Auguste Au-bin, au midi les héritiers

Boret, au couchant Michel Pasquier, et au nord François

Sur la mise à prix de vingtcinq francs, ci..... Troisième Lot.

Un morceau de vigne, contenant dix - sept ares cinquante-un centiares, situé au lieu dit ou canton du Champdu-Four, même commune. inscrit au cadastre sous le numéro 579, section D, joignant au nord Auguste David,

au levant Julien Neau, au midi Michel Bouton, et au couchant le chemin - Dans lequel terrain est construite une maisonnette et sont complantés des arbres fruitiers.

Sur la mise à prix de six cent cinquante francs, ci... 650 x

Total des mises à prix: sept cent trente-cinq francs, ci. ... 735 fr.

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement rendu par letribunal civil de première instance de Saumur, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré, lequel fixé les mises à prix ci-dessus.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé en l'étude dudit M. Mehouas, notaire à Saumur.

M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant, M. BEAUREPAIRE, avoue co-licitant, et M. Mehouas, notaire chargé de la vente, donneront tous les renseignements necessaires.

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant. A Saumur, le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-deux.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE. Enregistré à Saumur, le dix neuf jein mil huit cent quatre-vingt-deux, folio 67, Ve, case 3. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes

Signé : L. PALUSTRE.

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT Rue du Temple, 12. S'adresser au Bazar des Familles.

A VENDRE

A LOUER OU A ARRENTER Pour se retirer des affaires

FABRIQUE DE POTERIE UNE ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état Belle position avantageuse, bien située. A SAUMUR (Maine-et-Loire);

MAISON TRÈS SPACIEUSE Dans laquelle s'exploite cette

industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait étre divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et trailer, à Saumur, à M. Coulon, propriétaire, rue du Champ de -Foire, 7, et à M. Brac, notaire.

AVENDRE D'OCCASION

Un OMNIBUS presque neuf, faisant

S'adresser au bureau du journal.

VENDRE

pour 6.000 francs,

Un MATERIEL complet D'IMPRI-MERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13,000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

Étude de Mº AUBOYER, notaire à Saumur.

En l'étude et par le ministère de Me AUBOYER,

Les samedi 1er juillet, dimanche 2 juillet et dimanche 9 juillet, à midi,

De la succession de M. Florent CHAUVET, de Varrains.

Samedi 1º juillet.

Adjudication de propriétés communes de Longué et de Blou. La maison de maitre de ll'Ormeau, sur Longué, avec

servitudes et jardin, contenant 61 ares 40 centiares; mise à prix...

La ferme des Réserves, exploitée par Pierre Cailleau (contenance 7 h. 25 a. 70 c.); mise à prix... 10.000 fr. La ferme des Souvenets-de l'Ormeau, exploitée par 21.200 » Joseph Cailleau (contenance 14 h. 37 a. 20 c.); mise à prix..... 37.800 » La ferme de la Maison-Neuve, exploitée par Sourdeau (contenance 7 h. 77 a. 20 c.); mise à prix. La ferme de la Bouillarderie, exploitée par Delarue 18.500 » (contenance 8 h. 45 a. 50 c.); mise à prix. La ferme de la Hallerie, exploitée par Ezéchiel (conte-22.000 " nance 7 h. 14 a.); mise à prix..... 10.500 »

Dimanche 2 juillet. 10 dollaluq

Adjudication de propriétés à Varrains, Souzay et Dampierre. rse pu-Maison d'habitation, jardins enclos, servitudes, à Varrains, rue des Rogelins (contenance 2 h. 73 a. 25 c.); mise à Le clos des Rogelins (contenance 32 a. 14 c.); mise à 35.000 D 6 ares 35 centiares de terre, près la station de Varrains; mise à 3.000 »

13 ares 49 centiares de pré, à la Grande-Ruette, mise à prix 13 ares 21 centiares de pré, au Grand-Marais; mise à prix. 5 ares 96 centiares de pré, à la Petite-Ruette; mise à prix. 15 ares 70 centiares de vigne et terre, à Lumeis; mise à prix....

Tous ces immeubles sont situés commune de Varrains. 6 ares 80 centiares de bois taillis, aux Ecrais; mise à prix.... 6 ares de bois, au même canton; mise à prix. 5 ares 50 centiares de bois, au Clos Foraine; mise à prix.... 5 ares 63 centieres de bois, au même lieu; mise à prix. 8 ares 99 centiares de taillis et sapins, à la Pouillouse; mise à

8 ares 98 centiares de taillis, aux Champs-Girard; mise à prix... Ces immeubles sont situés sur Dampierre. 3 ares 21 centiares de taillis, au Clos Morton; mise à prix. 10 ares 33 centiares de taillis, au même lieu; mise à prix,

Ces deux parcelles sont sur la commune de Souzay. Dimanche 9 juillet.

Adjudication de propriétés communes de la Breille et de Villebernier. LA BREILLE.

Sapinière au Chardonnet ou les Champs-Blancs (contenance 1 h. 5 a. 85 c.); mise à prix.
55 ares 10 centiares de taillis, aux Grands-Champs-de-la-Barau-1.200 400 . prix
79 ares de bois taillis, à la Coutière; mise à prix
96 ares de taillis et jeunes sapins, à la Pitière ou le Guédon; mise 500 » .000 » 450 22 ares, aux Clos; mise à prix 800 »

Tel VILLEBERNIER. SUP baselood ub La terme des Patureaux, contenant 17 hectares 9 ares 70 centiares; mise à prix.

Total des mises à prix..... 245.680 fr.

Pour plus de renseignements, voir les placards affichés.

S'adresser: à Me AUBOYER, notaire à Saumur; à M. ALEXANDRE CARRET, propriétaire à Varrains; et à Me LAUMONIER, notaire s La suir, la Cathadrale, le Teinité, Saint-

A VENDRE PRÉSENTEMENT

MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre,

S'adresser à M. Joseph Schretten-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

UN MENAGE demande un em-ploi, le mari comme cocher, valet de chambre, Jardinier, la femme comme femme de chambre et cui-Sinière.

S'adresser au bureau du journal.

M. MEHOUAS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

Etude de Me BRAC, uoli à Saumur.

A LOUER AISO Rue d'Orleans.

S'adresser audit notaire. A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine UNE MAISON Rue Saint-Jean, r

Occupe par M. Limier, marches de parapluies, S'adresser à M. Mollay, rue le 20, à Saumur.

A LOUER DEUX MAISON

La conf

21, mais i

elle est ajo

aller au -d

Les pu

lions sont

La conf

nople, m

part, et le

raison qu

sale, l'imi

ment des

droits sou

gleterre si

question

sont très-

glais ont

navires;

autres.

On ne

donne l'he

assemblee

pas. C'es

elranges c

dans l'his

plein gac

spectacle

On a

choisies p

gres; mai

en dehors

aucun int

n'avait en

capitale m

ressée pou et peut-ét

On sen

n'est pas

quer les

uns disen

dans cett

Feui

- Mais

- Non

de transpo

Rassouk e

citernes al

nos bless

faudrait t

pour les

arrivearit

L'espeir

avail élé

fille n'osi

maintenar

diriger du

elle pour

septait qu

elle que (qui le vei

Sises à Saumur, place et ru Marché-Noir. La première, actuellement ou par M. Prudhommeau, serrurie, angle sur la place et la rue du Mand

Noir La seconde, occupée par N= 6 chard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être nies en une seule, si on le désire. S'adresser à M. Prudhommen Mme Guichard, ou au burass journal.

VENDEL UNB

FAUCHEUSE-MOISSONNIN

350 »

500 »

500

250

700

100

120 .

60 .

60 »

40 %

200 »

Fonctionnant très-bien. S'adresser à A. Yvon fils, rue Chardonnet, à Saumur.

A LA VILLE DE PARIS Place Saint-Pierre.

On demande UNE DEMOISBU pour le rayon de mercerie.

J.-A. FRESCU Chirurgien - Dentist de Londres,

A l'honneur d'informer sa clien qu'il a ouvert à Saumur un cale de chirurgie et prothèse denlaire. Saint-Jean, no 16, maison Epage. où il se trouvera le vendredit samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue

veu. 1 000 e janidaen Chlorose, gravelle, diabete, dyspesie, sum Ghez, les Mds d'Eaux minérales et Pharmas

LE BATIMENT Compaguie d'Assurances ou de Gard pour l'Entretien des Immenbles dats

SOCIETÉ ANONYME 2, Rue d'Amsterdam, 2, PAR DIRECTEUR GENERAL A. PALOMBS

Ancien des Compagnies d'Assur Le Soleil, L'Aigle, La France. Le Soleit, L'Aigie. La France.

La Compagnie a pour put priche des immémbles et encare pour le compte des Propuédates une réclie économie, les Répardie locations ou de ment entretien des immémbles delle cros Entretien des immémbles de la crosse de la cros

Oros Entretien des Immeubles batts.
S'adresser, pour tous renseignements et pour s'assurer, a M. Bourners et pour s'assurer, a M. Compagnie à Saumus.

Saumur, imprimerie P. Goder.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature, de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le

de foi of de pidié spontanément donnes par 1 en LE MAIRE.

Certifie par l'imprimeur soussigné.